Jean Bte Louis Montjaillard

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1778 Sorti

Né à Saint-Louis (Bouches du Rhône), le 9 février 1744

Mort à Paris , le 18 août 1791

Député aux Etats généraux

Suicidé

Notes bio-bibliographiques.

E. Bonnardet
fr. de l'Oratoire

Le Père Jean Bte Louis Montjaillard

M. M. 616 p. 7 N 90 =

Le Père Jean Bte Louis Montjallard, prêtre, diocèse d'Apt
né à St Louis (Bouches du Rhône) 34 ans
fils de Pierre Montjallard, bourgeois et Jeanne Brochery

humanités
entré à Aix le 18 février 1778

M. M. 613 p. 149 N. 601
Jean Bte Louis Montjaillard né au diocèse d'Apt en 1744
3 ans directeur du séminaire à Toulouse reçu 8 fév. 1778
2 ans théologien à Grenoble (1781-1782) entré prêtre

Listes des assemblées =

1782 Grenoble Oct.

Robinet : Dict. de la Révolution II 577 =

Jean Bte Louis Montjallard, élu député du clergé à la Constituante pour la sénéchaussée de Toulon
Né à St Louis (Bouches du Rhône) le 9 février 1744
Mort à Paris le 18 août 1791
curé de Barjols; le 28 X 1790 il prêta le serment civique ; mais, revenu aux opinions de la droite et désespéré, il se jeta par une fenêtre et se tue.

Robert et Cougny = Diction. des parlementaires. Paris. 1889 =

Jean Bte Louis Montjallard, né à S. Louis (Bouches du Rhône) le 9 février 1744
mort à Paris le 18 août 1791
Etait curé de Barjols (Var) lors de la Révolution. Elu le 7 avril 1789 député du clergé aux Etats généraux par la sénéchaussée de Toulon. il se montra d'abord favorable aux idées nouvelles, vota la vérification en commun des pouvoirs, et, le 28 Xbre 1790, prêta le serment civique. Mais il revint bientôt aux opinions de la

la droite et, désespéré, a-t-on dit, de son attitude précédente, il se jeta par sa fenêtre le 18 août 1791 et mourut au bout de 3/4 d'heure de souffrances ainsi que le rapporte un curieux récit du temps, intitulé : <u>Détail de la mort tragique d'un député à l'Assemblée Nationale, qui s'est tué lui-même, rue S^t Marc, avec la déclaration qu'il a laissée par écrit.</u> De l'imprimerie de Laurent, rue Traversière, 1791. et dont voici la teneur :

(La rue S. Marc est entre la Bourse et le Boulevard Montmartre)

« De tous les actes de démence et de frénésie auxquels l'homme peut se porter, le plus effrayant sans doute, le
« plus douloureux pour l'humanité, est sans contredit le suicide. Cet affreux délire, très peu commun autrefois en
« France, s'est propagé depuis qq temps en France, avec les modes d'Angleterre, d'une manière effrayante.
« Des citoyens de tous les rangs, de toutes les classes, ont imité à l'envi l'horrible exemple que leur donnaient
« les habitants de Londres.

« Un ecclésiastique, un membre du corps législatif, vient de renouveler dans la capitale, ces scènes affligeantes.
« Oh ! pourquoi ne peut-on ensevelir dans un profond oubli cet acte de désespoir ! qu'il est affligeant d'avoir
« à décrire des scènes semblables ! Mais l'explosion faite, il est impossible d'ensevelir dans les ténèbres un
« événement pareil, et, au contraire, le tableau ne peut qu'en être utile, et les profondes réflexions qu'il doit
« faire naître peuvent tourner à l'avantage de la morale et de l'humanité.

« M. l'abbé de Montjallard, curé de Barjols, député[1] du département du Var à l'assemblée N^{le}, était du nombre
« de ces représentants de la nation, qui ne dictent les lois que par assis et levé et dont la hausse ou la baisse règlent
« les mouvements de l'Etat, ou plutôt ne règlent rien, à ce qu'on prétend, car il était de cette minorité protestante,
« c'est à dire du côté droit, et tout le monde sait que ces messieurs ont peu influé sur les décrets de l'assemblée.
« Quoi qu'il en soit, M. l'abbé de Montjallard n'avait rien fait voir jusqu'ici, dans sa conduite ni dans son caractère,
« qui pût annoncer le dégoût de la vie ; au contraire, il passait pour n'avoir pas été ennemi de ses plaisirs et
« jamais la noire mélancolie n'avait paru les empoisonner. La veille même de sa mort, il n'a donné aucun signe
« de désespoir, ni même de tristesse et son visage n'annonçait que ce mécontentement ordinaire qui figure sur
« toutes les physionomies aristocratiques.

« Hier matin, vers les onze heures, son perruquier est arrivé chez lui, rue S^t Marc, N° 8. Après les préliminaires
« de la toilette, ce barbier, causeur et questionneur de son métier, suivant l'usage, lui a demandé ce qu'on avait fait
« à l'Assemblée Nationale ; M. l'abbé de Montjallard ayant répondu froidement à cette question, celui ci a insisté et désiré
« savoir quand tout serait fini. — Bientôt, a répondu l'abbé. Oui, j'espère, a-t-il répété, que tout sera bientôt fini. — Et la
« conversation a cessé. Le perruquier ayant fini sa besogne, a couru chez ses pratiques. Mais à peine était-il sur le seuil
« de la porte cochère qu'il a vu celui qu'il venait de coiffer étendu à ses pieds et nageant dans son sang. Cet infortuné venait
« de se précipiter de sa fenêtre. Un instant plus tôt, un garde national, qui passait devant la porte et le perruquier lui-même
« eussent été écrasés de sa chute.

« Cet affreux événement a consterné tous les spectateurs. Le malheureux abbé respirait encore et, quoiqu'il eût le corps
« et la tête brisés, il conservait un reste de connaissance. On l'a aussitôt transporté chez lui et on s'est hâté de lui porter tous
« les secours nécessaires. Mais, hélas ! c'était bien en vain, il n'y avait aucun espoir et on a appelé les secours spirituels. L'infortuné
« a vécu environ une heure, dans les souffrances les plus grandes, au milieu desquelles il a donné de véritables signes de repentir
« au ministre de la religion, des mains duquel il a reçu l'absolution et l'extrême onction.
« Il est mort hier jeudi, 18 août à midi ½ à l'hôtel royal, rue S^t Marc 8, où il logeait. Il s'est jeté du 3^e étage. Des personnes

" qui le voyaient assez ordinairement, prétendent avoir remarqué que, depuis 3 mois, il était extraordinairement affecté
" et que sa tête s'altérait insensiblement. On dit qu'on a trouvé sur son secrétaire le commencement d'un brouillon de
" lettre écrit de sa main et conçu en ces termes : « Je déclare que personne que moi n'a attenté à mes jours... Il m'est impossible de
" supporter plus longtemps le fardeau d'une si malheureuse vie.... que le ciel me pardonne, comme je pardonne aux hommes. "
" Puisse-t-il être exaucé !